



RENCONTRE INTERNATIONALE SUD

Diaspora & CEDEAO

L'engagement des diasporas en faveur du développement durable dans
l'espace CEDEAO

Dakar, 15 et 16 mai 2017

MADE AFRIQUE DE L'OUEST

La RIS CEDEAO a été organisée dans le cadre du projet « MADE Afrique de l'Ouest – Migrations et Développement, Partenariat pour une gouvernance des migrations et de la mobilité basée sur les droits »(MADEAO).

Lancé en partenariat avec ICMC Europe, AFFORD et le Centre pour les Etudes sur la Migration (Université du Ghana), MADEAO a pour objectif général de promouvoir la bonne gouvernance des migrations et de la mobilité, ainsi que la protection des droits des migrant.e.s dans l'espace CEDEAO, en vue d'accroître les bénéfices de la migration et de la mobilité sur le développement. Ceci est appréhendé à travers un travail approfondi de trois ans sur 6 pays pilotes que sont le Burkina Faso, le Ghana, la Guinée, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo ; et ce sur 3 volets :

- *La mise en œuvre du protocole de libre circulation de la CEDEAO ;*
- *Le respect des droits des travailleurs/euses migrant.e.s ; et*
- *La maximisation de la contribution des diasporas et des migrant.e.s en faveur du développement des pays d'origine.*

Avec le soutien de :





Le **Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM)** est une plateforme nationale qui réunit en France des réseaux, des fédérations et des regroupements d'Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration (OSIM) engagés dans des actions d'intégration en France et dans des actions de développement

dans les pays d'origine.

Le FORIM représente près de 1000 associations intervenant en Afrique subsaharienne, au Maghreb, en Asie du Sud-est, aux Caraïbes et dans l'Océan Indien. Créé en mars 2002, il témoigne de la volonté de ses membres de s'associer à toutes les composantes de la société civile française afin de favoriser l'intégration des populations issues des migrations internationales, de renforcer les échanges entre la France et les pays d'origine des migrations et de contribuer au développement de leur région d'origine.

Les activités principales du FORIM se concentrent autour de la structuration du milieu associatif issu de l'immigration, du renforcement de ses capacités, du financement de projets de développement local, de la capitalisation, du partage d'expériences, des partenariats et du dialogue stratégique à différentes échelles (France, Europe et International).

Dans ce cadre, le FORIM a initié en 2012 les Rencontres Internationales Sud (RIS). Conçues comme des cadres de concertation pluri-acteurs, elles permettent de renforcer le dialogue entre acteurs de la diaspora et parties prenantes au développement dans les pays d'origine ; de dynamiser les partenariats opérationnels et de faire évoluer la perception des migrant.e.s et de leurs organisations par les autres acteurs.

Les RIS visent ainsi à mieux faire connaître et reconnaître par les pays d'origine l'action des diasporas en faveur du développement et à renforcer leurs contributions en encourageant les échanges d'expériences et les partenariats entre les diasporas et les pays d'origine pour une dynamique concertée et efficace au développement local.

Engagé aux côtés d'**ICMC Europe**, **AFFORD** et le **Centre des Etudes sur la Migration** dans le cadre du projet **MADE Afrique de l'Ouest – Partenariat pour une gouvernance des migrations et de la mobilité basée sur les droits (MADEAO)**, le FORIM a saisi l'occasion de la première RIS régionale ciblant l'espace CEDEAO pour lancer ses travaux dans le cadre du projet ; travaux portant sur le volet « Maximisation de la contribution des diasporas et des migrant.e.s en faveur du développement des pays d'origine ».

CONTEXTE GENERAL DE L'ACTION

L'implication des migrants dans le développement est une réalité qui relève à la fois d'une démarche individuelle et collective. Les initiatives des diasporas sont multiples et variées. Au-delà de transferts financiers, il s'agit de transferts de compétences et de savoir-faire, d'actions de développement local, ainsi que d'envois de biens matériels. Cependant, ces initiatives n'ont pas forcément l'impact escompté, faute de cadre d'intervention établi, en raison de capacités d'intervention parfois limitées et du manque de connaissance mutuelle entre les différents acteurs.

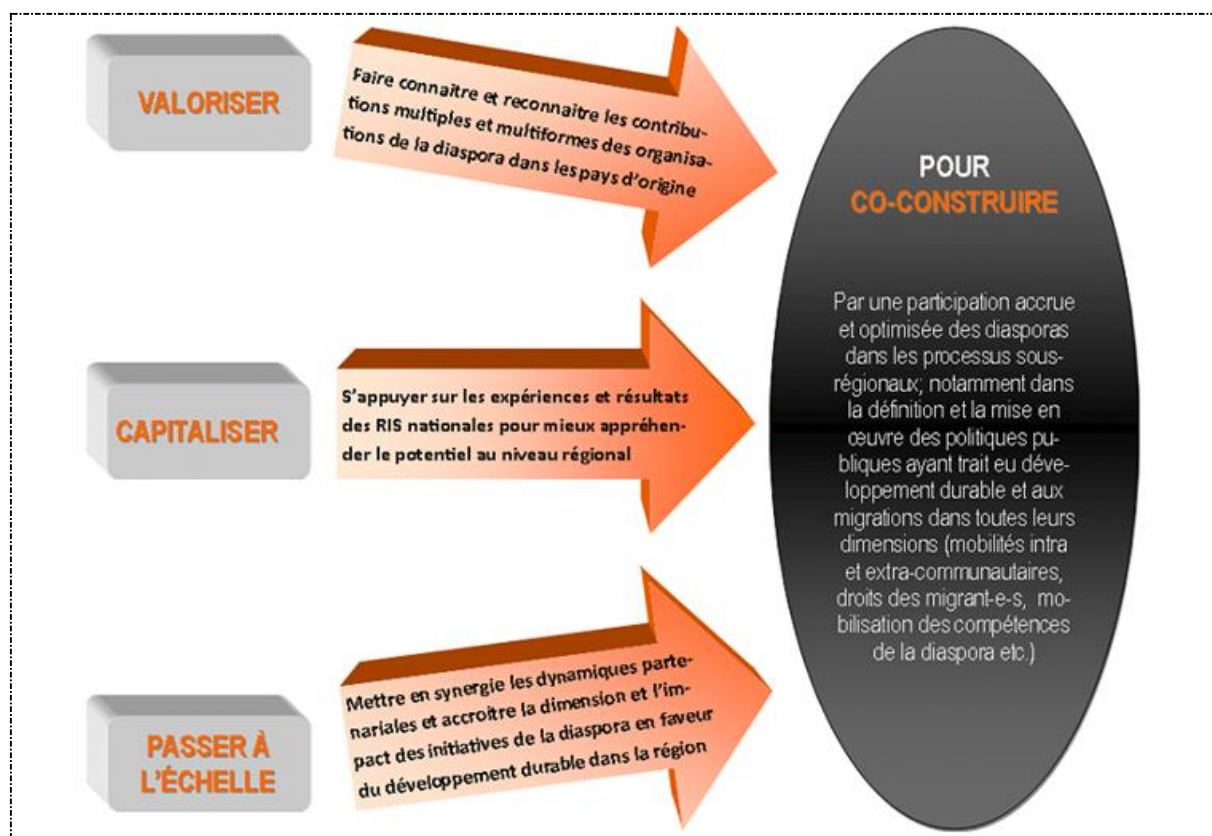
Or, les migrant.e.s sont des passerelles, des liens, des médiateurs entre le Nord et le Sud, entre le Sud et le Sud, par leur connaissance de leur pays d'origine et de leur pays d'accueil. Leurs projets couvrent un large spectre de secteurs et domaines d'intervention.

Aussi, leur potentiel doit être mobilisé, accompagné pour permettre la levée des obstacles qu'ils rencontrent dans leur mobilisation et la mise en œuvre de ces différents projets.

Nombre d'initiatives et d'espaces de dialogue ont été mis en place pour renforcer la place des migrant.e.s en tant qu'acteurs-trices de développement. Néanmoins, peu se sont intéressées au dialogue entre diasporas et parties prenantes dans les pays d'origine en vue de promouvoir des synergies d'action.

LA RIS CEDEAO Rencontre inter-régionale pluri-acteurs

La RIS CEDEAO, première organisée au niveau régional, a clôturé un cycle de huit rencontres nationales organisées par le FORIM et ses membres au Bénin, en Guinée, en Haïti, au Mali, au Maroc, en Mauritanie, au Sénégal et au Togo. Elle a proposé une analyse croisée des bonnes pratiques, difficultés et recommandations qui ont émergées des dialogues nationaux afin d'envisager les synergies possibles au niveau régional.



Se faisant, la RIS CEDEAO a constitué le cadre approprié pour lancer les activités du FORIM dans le cadre du MADEAO. En effet, les recommandations issues des dialogues nationaux M&D (RIS 2012-2017) ont apporté un éclairage particulier et pragmatique aux travaux spécifiques à mener sur la mobilisation des diasporas togolaises et burkinabé. Entre exemples et points d'attention, les acteurs du projet MADEAO ont pu ouvrir le champ des possibles, sur la base d'expériences concrètes.

En outre, en réunissant, à Dakar, les parties prenantes engagées sur la thématique Migrations et Développement aux niveaux régional, national et local, la rencontre a marqué la volonté d'initier un

processus partagé sur trois ans, facilitant l'engagement des différents acteurs grâce à une implication dès les prémices du projet.

La rencontre a ainsi permis d'engager un travail prospectif, ciblant le Togo et le Burkina Faso, et devant aboutir à l'identification et l'expérimentation des meilleures pratiques de codéveloppement.

La RIS a rassemblé, sur deux jours, une centaine de participant.e.s représentant l'Etat, les partenaires techniques et financiers (dont la DUE, l'AFD et la coopération espagnole), des représentant.e.s de collectivités territoriales, les sociétés civiles locales et diasporiques, ainsi que des médias.

L'absence de dernière minute de la commission de la CEDEAO est néanmoins à regretter, bien que la cellule nationale ait participé aux travaux.

Les objectifs affichés de cette rencontre ont été :

1. Une meilleure appréhension du contexte d'intervention du projet MADEAO, notamment au niveau régional ;
2. Une meilleure perception des intérêts convergents et divergents entre acteurs afin de concevoir une feuille de route réaliste pour les 3 ans, tenant compte des possibilités et volontés d'engagement des parties ;
3. L'identification de pistes d'analyse (en termes de leviers et de blocages à la mobilisation des diasporas dans les deux pays pilotes – Togo et Burkina Faso) à approfondir au cours des études sur les modes d'organisation et d'intervention des diasporas togolaises et burkinabé ;
4. La facilitation, dès le départ, de synergies et d'échange de pratiques entre acteurs/trices burkinabé et togolais.

La RIS CDEAO a été préparée avec l'appui du groupe ad hoc du FORIM, coordonné par le CSSSE, et composé des membres partenaires du projet MADEAO (FIA/ISM et UABF) et des chefs de files des RIS nationales (AMF, CAGEF, CAGF, CBF, HCMF, PAFHA, RAME).

JOUR 1- CONCERTATION ENTRE ACTEURS NON ETATIQUES

Comme rappelé par le Président du FORIM, **M. Thierno CAMARA**, et **Mme Khady SAKHO NIANG**, Administratrice du FORIM représentant la plateforme de la diaspora sénégalaise CSSSE, dans leurs introductions, cette journée consacrée aux acteurs non institutionnels a eu pour objectif de développer une compréhension commune de la dialectique Migrations et Développement, ainsi que de renforcer les capacités des parties à porter un plaidoyer conjoint en direction des décideurs. Il s'est également agi de « crever les abcès » entravant les collaborations. En effet, parfois porteurs de discours contradictoires, les acteurs des sociétés civiles diasporiques et locales ont tout intérêt à cultiver les convergences pour espérer un impact significatif de leurs actions à l'échelle pays ou région.

Aussi, à travers des ateliers s'appuyant sur des méthodologies participatives et réflexives, il a été décidé d'aborder les questions suivantes :

- Quel lien fait-on entre migrations et développement ?
- Quel rôle et quelle place des diasporas dans les pays d'origine ?
- Quels mécanismes de dialogue et de coordination doivent/peuvent être mis en place entre les diasporas et les sociétés civiles des pays d'origine ?

Les travaux de la journée ont également eu pour ambition de traduire cette vision partagée dans une déclaration conjointe.

QUIZZ « 10 MYTHES »

Le premier pas vers une compréhension commune nécessitant la levée des préjugés et idées préconçues, les travaux ont démarré par le « quizz 10 mythes ». Cet outil d'animation développé par le FORIM s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de mobilisation citoyenne « La voix des migrant.e.s et des diasporas : déconstruire 10 idées reçues sur migrations et développement » issue d'un partenariat entre le FORIM et ICMC en 2015/2016.

Les participant.e.s, au nombre de 32, se sont donc confrontés à dix questions, révélant que, même pour un public averti ou sensibilisé à la problématique, certaines idées préconçues persistent.

Outre, son aspect pédagogique et ludique, cette activité a permis de mettre les participant.e.s sur un pied d'égalité et, ainsi, de libérer la parole ; aucune parole n'étant perçue comme plus experte qu'une autre.

Ce temps convivial a installé un climat de confiance, ouvert au débat contradictoire à suivre.

DEBAT CONTRADICTOIRE SUR LE LIEN ENTRE MIGRATION ET DEVELOPPEMENT

Inspiré du « débat mouvant », ce temps a eu pour objectif, autour de la question suivante « la migration bénéficie-telle ou nuit-elle au développement ? », de :

5. Faire émerger les opinions ;
6. Identifier les clivages profonds, en débattre et, dans la mesure du possible, les dépasser ;
7. Identifier les points de convergence pouvant aboutir à une position collective ;
8. Mener une réflexion sur les arguments posés par les deux parties.



Afin d'éviter toute crispation dans la discussion, les participant.e.s ont été placé.e.s dans une posture de jeu de rôles ; le hasard décidant si ils/elles devaient défendre l'une ou l'autre des positions ; et ce indépendamment de leurs opinions propres.

Deux groupes ont ainsi été constitués ; l'un devant développer les arguments pour défendre la posture « la migration bénéficie au développement » ; l'autre : « la migration nuit au développement ».

La diversité des groupes (mixant opinions plus ou moins favorables ; membres de la diaspora et membres de la société civile locale ; acteurs intervenant à une échelle locale, d'autres à une échelle nationale ou régionale etc.) a fait émerger le débat, en premier lieu, dans chaque groupe.

Chaque groupe a, par la suite, désigné un.e porte-parole pour la seconde phase de l'atelier : le débat « argument contre argument », résumé dans le tableau 1. Bien que les groupes aient travaillé de façon parallèle, sans interaction, les mêmes thématiques ont émergé.

TABLEAU 1. RESTITUTION DU DEBAT CONTRADICTOIRE

« La migration nuit au développement »	« La migration bénéficie au développement »
<p><i>Sur le plan personnel et familial...</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La migration est un vecteur de déstructuration de la cellule familiale : Les migrant.e.s partent sans leurs familles et les familles restées au pays subissent une fracture qui est mal vécue. Or les regroupements familiaux sont de plus en plus difficiles. Les femmes restent des mois, voire des années, sans voir leur mari ou leur fils. De même, les enfants manquent d'encadrement. 2. Il y a un phénomène d'acculturation : quand le migrant se « déracine », il arrive souvent qu'il adopte la culture d'accueil sans questionnement. Les valeurs chères au pays d'origine se perdent <p><i>Sur les transferts de fonds...</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Les transferts d'argent peuvent être assimilés à de l'assistanat ; incitant les bénéficiaires à se contenter des envois d'argent, sans développer une autonomie propre par le travail. 4. Les transferts de fonds constituent, en outre, une source d'appauvrissement pour les migrant.e.s qui se trouvent contraint.e.s de soutenir leurs familles restées au pays. 5. En termes d'investissements, ils ne sont pas suffisamment ciblés notamment vers le secteur productif qui pourtant pourrait servir à toute la communauté. 6. Il faut sortir de la vision « développement = croissance économique ». Les milliards envoyés par les migrants ne permettent pas de créer des emplois mais servent à consommer. 7. L'argent, étant envoyé par des circuits informels, ne passe pas par les banques ; ce qui pourtant permettraient d'augmenter les capacités de prêts. <p><i>Sur la perte de capital du pays d'origine...</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 8. Le pays d'origine est appauvri par une fuite de ses forces vives : le potentiel humain quitte le pays d'origine pour nourrir d'autres pays ; sans compter des savoir-faire locaux qui se perdent 9. le coût encouru par les pays d'origine pour l'éducation des étudiant.e.s (ou même la prise en charge de bourses pour aller étudier à l'étranger) n'est jamais recouvert quand les migrant.e.s ne reviennent pas pour exercer. C'est une perte sèche 10. Avec « l'immigration choisie », la migration « régulière » est très sélective et ne cible que les plus compétent.e.s. 	<p><i>Sur le plan personnel et familial...</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la migration permet souvent une amélioration des conditions de vie pour les migrant.e.s et pour les familles restées au pays. Par les revenus générés, un meilleur accès à l'éducation ou à la santé est possible (y compris dans les pays d'origine grâce aux transferts de fonds aux familles). <p><i>Sur les transferts de fonds...</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Les transferts financiers permettent, en grande partie, de soutenir des infrastructures et des projets communautaires qui sont utiles aux communautés d'accueil (centres de santé, écoles etc...). 3. L'assistanat créé par les transferts de fonds de migrant.e.s peut être une réalité mais cela reste marginal. Il ne faut pas en faire une généralité. Par ailleurs, si dans de nombreuses zones d'origine (ex du bassin du fleuve Sénégal), on a échappé aux émeutes de la faim ou il n'y a pas d'exode, c'est grâce à l'appui des migrant.e.s qui a transformé socialement et économiquement ces zones. <p><i>Sur la perte de capital du pays d'origine ...</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 4. En face de la perte de capital humain liée à l'émigration, il faut aussi considérer les transferts de compétences, les échanges culturels et les partenariats transnationaux que les migrant.e.s sont en capacité de mettre en place par leur double connaissance des territoires. Tout cela fait aussi partie du développement. 5. L'idée que si un migrant part, il ne revient jamais est un mythe. Il faut avoir une analyse plus fine et documentée du phénomène. 6. Si on parle de fuite de cerveaux, il faut aussi se poser la question de la raison de ces départs qui ne sont pas forcément par « plaisir ». C'est parce qu'il n'y a pas de valorisation (salaire, sécurité etc...) ou une sous-utilisation des compétences. Le/la migrant.e va donc chercher de meilleures opportunités ailleurs. Et ce n'est pas parce qu'il/elle reste dans son pays d'origine que son potentiel est exploité. Il

Sur les pays d'accueil...

11. Les migrant.e.s créent de la concurrence à l'emploi pour les natifs/ves dans les pays d'accueil.
12. Ils/elles sont souvent sous employé.e.s et donc n'utilisent pas leur plein potentiel comme ils/elles pourraient le faire dans leur pays d'origine. C'est donc une double perte de compétences inexploitées.
13. Il n'y a pas de reconnaissance de leur citoyenneté dans les pays d'accueil avec une propension à créer de la tension sociale.
14. Les migrant.e.s sont souvent « ghettoïsés » ; il y a clairement des problèmes d'intégration.
15. Beaucoup de familles vivent des minima sociaux. Les enfants de migrant.e.s n'ont pas accès aux mêmes chances et à la même éducation. Il y a des discriminations dans l'habitat, l'éducation.
16. Cela n'est pas uniquement valable pour les pays européens. Dans certains pays africains aussi, il y a des comportements xénophobes ; y compris en direction d'autres africains.

Sur les risques dans les parcours migratoires...

17. Dans les pays de transit, souvent les migrant.e.s subissent de l'esclavage
18. Les routes migratoires deviennent des mouroirs (ex. Méditerranée).

suffit de constater le nombre de jeunes diplômé.e.s au chômage. Peut-on parler de fuite de cerveaux ou de perte de capital humain quand ce capital n'est pas valorisé de toute façon ?

7. Les migrant.e.s ont un impact dans la politique également (notamment en termes de gouvernance démocratique).

Sur les pays d'accueil...

8. L'arrivée de compétences et de savoir-faire est bénéfique au pays d'accueil.
9. Il n'y a pas forcément de concurrence entre les migrant.e.s et les nationaux sur le marché de l'emploi car souvent les migrant.e.s occupent des emplois que les natifs/ves ne veulent pas assurer.
10. La migration est un apport démographique qui permet de maintenir certains systèmes sociaux dans des pays vieillissant (Europe)

Sur les risques dans les parcours migratoires...

11. Le problème ne vient-il pas justement du fait que, pour la majorité, les seules routes accessibles sont les routes risquées ? Car si quelqu'un est déterminé à partir, il partira quels que soient les obstacles posés. Le problème doit donc être appréhendé sous une autre perspective.



Le débat a amené à plusieurs points de réflexion, principalement axés sur le lien entre diaspora et pays d'origine.

Sur la mobilisation de la diaspora :

Il est ressorti que beaucoup d'interrogations sur l'impact de la migration dans les pays d'origine provenaient de l'absence de données et du manque de visibilité sur les apports des diasporas, en lien avec les sociétés civiles et les autorités locales. En effet, nombre de pays d'origine, ne connaissent pas l'action de leur diaspora sur leur propre territoire. C'est notamment le cas au Togo. Néanmoins, ces contributions pourraient être plus significatives si elles s'opéraient dans un climat de confiance entre acteurs¹, notamment entre société civile et Etat ; et plus particulièrement pour les diasporas susceptibles d'être instrumentalisées à des fins politiques. Il ne faut, par ailleurs, pas négligé le fait que quand les diasporas sont elles-mêmes « politisées »², le biais est important ;

A également émergé la question-clé de la bascule intergénérationnelle. En effet, les schémas de représentation et de réflexion actuels sur la mobilisation des diasporas sont principalement basés sur les modes d'intervention des premières générations. Or ces derniers étaient « tenus » par une sorte de dette envers leur pays d'origine ; raison pour laquelle il y a tant de transferts de fonds. Cependant, les enfants issu.e.s des migrations ne se sentent pas tenu.e.s par cette dette. Le lien diffère et est parfois distendu par rapport à celui qu'entretiennent leurs parents avec les pays d'origine. Il y a donc tout un enjeu à considérer, dans une perspective de long terme, sur la mobilisation des jeunes en direction des pays d'origine des parents. La réflexion doit, de fait, aller bien au-delà de celle sur l'orientation des transferts de fonds en direction des pays d'origine et de la relation binaire « pays d'origine - pays d'accueil ».

En termes de dispositifs d'accompagnement, les participant.e.s se sont accordés à considérer que beaucoup de choses ont été mises en place pour soutenir les initiatives collectives mais que très peu ciblent les initiatives privées. Or ce sont celles-ci qui seraient en mesure de favoriser, à plus grande échelle du moins, la création d'emplois.

Enfin, les participant.e.s ont insisté sur la nécessité d'inclure l'Afrique (en tant qu'espace d'accueil des migrations) dans cette réflexion sur la mobilisation des diasporas. En effet, les diasporas africaines sont plus nombreuses en Afrique et parfois plus actives dans leur pays d'origine (y compris en termes de transferts de fonds). Ainsi, i) les diasporas en Afrique sont également à intégrer pleinement – si ce n'est prioritairement – au débat et ii) les Etats et espaces régionaux d'origine doivent être engagés.

« Si on veut aujourd'hui renforcer le lien entre M&D, il faut regarder les configurations actuelles. Les communautés économiques régionales influent sur les contributions des diasporas et des SC. Ce sont des espaces à considérer en priorité »

Un participant à la rencontre

¹ Cette question de la confiance a été récurrente tout au long des deux jours de rencontre. Il s'agit là d'un point essentiel à travailler sur les deux pays pilotes

² En lien avec un parti politique

Sur le rôle à jouer par les diasporas dans le développement des pays d'origine :

Les participant.e.s ont été particulièrement attentifs/ves aux rôles que l'on veut faire porter aux diasporas. Ils ont relevé l'importance de rappeler que les diasporas ne portent pas la responsabilité du développement. Elles y prennent part. Elles peuvent y contribuer mais ni les SC africaines, ni les Etats ne doivent les regarder comme les porteurs du développement. Il faut, en outre, avoir conscience que les diasporas ne sont pas forcément dans des positions aisées leur permettant d'agir ; d'autres resté.e.s sur place ont parfois plus de moyens que leurs pairs diasporiques. Enfin, l'Etat doit rester responsable du cadre du développement. Aucune substitution n'est possible en la matière. Chacun doit jouer sa partition dans un principe de coordination. Aussi, si les sociétés civiles locales et diasporiques s'entendaient sur ce postulat, cela permettrait de modifier positivement les regards et les attentes respectifs. Dans ce principe de collaboration fluide, il est également apparu important de considérer la société civile locale et la diaspora comme plurielles ('les diasporas' et 'les sociétés civiles') ; permettant ainsi de mieux structurer et cibler les actions.

Sur les principes globaux :

Les participant.e.s se sont entendu.e.s pour qu'il n'y ait pas d'alignement d'emblée sur les nouveaux concepts produits dans les laboratoires européens et africains en tant que référentiels normatifs. L'exemple donné a été celui du concept de « *governance good enough* » (gouvernance assez bonne), retrouvé dans les derniers rapports du FMI et de la Banque Mondiale et qui vient remplacer la « *bonne gouvernance* ». Ceci laisse, en effet, la porte ouverte à des pratiques douteuses en termes de respect des droits des migrant.e.s.

Les acquis de l'Afrique de l'Ouest, notamment en termes de libre circulation, ont été salués et considérés comme un héritage à défendre fermement.

Enfin, le dernier point a porté sur la nécessité de faire émerger de nouveaux paradigmes sur les migrations pour mieux répondre à ses enjeux : arrêter de raisonner avec l'idée i) d'un monde monolithique et mono-culturelle et ii) une gouvernance des migrations focalisée sur la comptabilisation et la gestion des flux. Le seul postulat valide étant que la migration est un fait.

Apportant son éclairage scientifique suite au débat, le Professeur Pape SAKHO, Chef du département de Géographie à l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD), a relevé que tous les méfaits de la migration, ainsi que tous ses bénéfices sur le développement semblaient résumés à l'idée que « *la migration ne bénéficie à l'occident que quand elle appauvrit l'Afrique* » et vice-versa. A l'analyse des arguments contre la migration, tous reposent sur ce postulat. Or on peut que se porter en faux car le monde est de plus en plus ouvert et ce n'est pas parce qu'il y a une volonté d'enfermer les populations sur leur territoire que cela est possible/réaliste. Tout repose, selon lui, sur deux points :

1. l'approche des migrations est aujourd'hui bâtie sur une vision dépassée et il est important qu'une autre vision émerge, soit défendue et entendue dans les grands agendas internationaux.
2. les concepts, notamment celui de développement, doivent être redéfinis.

En effet, peut-on considérer que tout ce que les migrant.e.s ont fait pour préserver la paix sociale et pour réduire les difficultés dans les familles ne fait pas partie du développement (par opposition à ce que l'on appelle « *investissement productif* »). Le développement ne se conjugue effectivement pas

simplement en termes de croissance économique. Le Pr. SAKHO a rappelé que l'Afrique enregistre depuis 10 ans des taux de 4 à 7%, mais que cette croissance ne se traduit pas forcément par des conditions de vie améliorées. Il a ainsi insisté sur le fait que, si la croissance économique était le levier, personne ne serait aujourd'hui contraint de partir.

Aussi, il a jugé nécessaire d'étudier, dans le détail, les impacts de la migration (notamment dans les familles) ; citant en exemple une étude récemment publiée par l'université de Thiès et qui relève que l'effet le plus visible des transferts des migrant.e.s est sur l'éducation. Ces résultats ont été obtenus en comparant des ménages avec et des ménages sans membre en migration. Les conclusions montrent qu'à tout point de vue, les résultats sont meilleurs pour les ménages avec des membres en migration.

De même, dans de nombreuses régions, les artisans ou grands commerçants sont des migrants internes ou transfrontaliers. Et, a-t-il insisté, « *cela fait partie du développement !* »

Il a donc souligné que c'était cette vision du développement qui était à défendre.

PERCEPTION CROISEE SOCIETES CIVILES LOCALES ET DIASPORIQUES

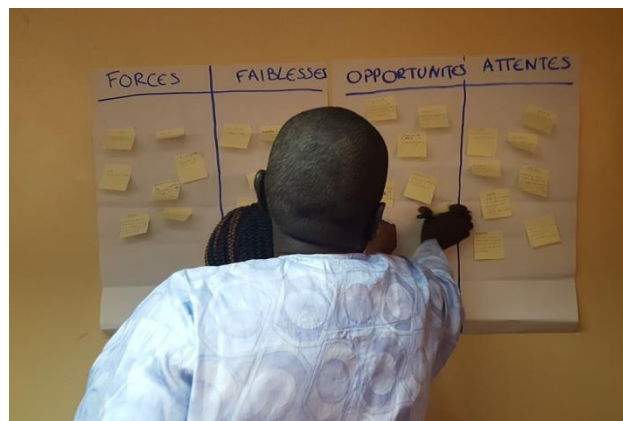
Alors que le premier atelier a porté sur la formulation d'une vision commune entre sociétés civiles locales et sociétés civiles diasporiques, cette seconde session avait, elle, pour ambition de traiter des possibilités et des modalités de collaboration à initier, consolider ou promouvoir entre les deux parties, que ce soit en termes d'actions de terrain (développement local) ou de plaidoyer.

Les échanges se sont articulés autour de la question suivante : *Quels engagements souhaitons-nous collectivement prendre et quels engagements appelons-nous les Etats et la CEDEAO à prendre ?*

Les participant.e.s réparti.e.s en 2 groupes – un groupe rassemblant les OSC locales et un second les organisations de la diaspora – ont donc réalisé une analyse de type FFOM :

- Les forces du travail conjoint sociétés civiles locales (africaines)/ sociétés civiles diasporiques
- Ses faiblesses
- Les opportunités
- Les attentes (y compris en direction des autres parties prenantes)

Le tableau 2, ci-après, récapitule les résultats de cette consultation. Le travail étant conduit en parallèle, il est apparu évident que malgré une présomption de divergence de vues, de façon globale, les différents acteurs/trices s'entendent sur les points d'achoppement et les mécanismes à mettre en place pour faciliter une collaboration opérationnelle. De façon synthétique :



- les forces relèvent de compétences renforcées sur le double espace, avec une meilleure appréhension des contextes et enjeux locaux (pays d'accueil/ pays d'origine) et globaux.
- Dans les faiblesses, est à nouveau cité le manque de confiance, voire une certaine concurrence entre les deux sociétés civiles, entravant les collaborations. L'accès au financement, ainsi que le manque de cadre de communication et de coordination sont également cités comme des difficultés majeures.

- En termes de priorités, même si les deux composantes sont présentes chez les deux parties, la société civile locale privilégie le plaidoyer commun sur les enjeux migratoires, alors que le financement et la mise en place de projets sont plus prégnants chez la société civile diasporique.
- Enfin, les deux parties attendent des institutions qu'elles i) reconnaissent l'expertise et la plus-value des OSC et facilitent le cadre de cette collaboration, via des programmes et des financements dédiés et ii) se positionnent clairement en termes de gouvernance des migrations et d'approche M&D.

Les travaux de la journée ont abouti à une [déclaration commune](#) engageant les sociétés civiles africaines et diasporiques à mieux se coordonner pour agir ensemble et appelant toutes les parties prenantes à œuvrer pour le développement durable ainsi qu'à une pleine prise en compte de la relation migration et développement dans toutes ses dimensions. La déclaration a été adoptée à l'unanimité des participant.e.s, après une longue discussion sur les priorités et les terminologies ; amenant les parties en présence à formuler la volonté de développer un vocabulaire commun sur le sujet. Lecture a été faite de cette déclaration à l'ouverture du séminaire pluri-acteurs le lendemain.



<p align="center">DECLARATION DE LA RENCONTRE INTERNATIONALE SUD DIASPORA & CEDEAO CONCERTATION ENTRE ACTEURS NON ETATIQUE</p> <p>Nous, organisations des sociétés civiles diasporiques et ouest-africaines, réunies à Dakar, le 15 mai 2017</p> <p>Considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que nous vivons un phénomène de mondialisation dont les migrations et la mobilité font partie intégrante et qui elles sont, de fait, appelées à s'intensifier ; - Que la migration est un droit que tout un chacun doit pouvoir exercer ; - Que le lien entre migratoire et développement est bénéfique pour les pays d'origine, de transit, de destination et pour les migrant-e-s eux-mêmes lorsque les droits des personnes sont respectés ; - Que les entraves au droit de migrer avec ses droits constituent un frein au développement ; - Qu'il reste des défis majeurs à relever, notamment en termes de compréhension et de connaissance des phénomènes migratoires, de protection des droits fondamentaux, politiques, économiques, sociaux et culturels sur tous les continents, y compris l'Afrique ; - Que le respect des droits des migrant-e-s et l'accomplissement de leurs devoirs vont de pair avec un traitement égalitaire entre citoyen-ne-s vivant sur le même territoire ; - Que la question migratoire est transversale et multi-échelle et que, de ce fait, elle appelle à une réponse pluri-acteurs centrée sur les droits des personnes et incluant les sociétés civiles dont les migrant-e-s et les diasporas eux-mêmes ; - Que les migrations transrégionales sont prédominantes dans l'espace CEDEAO ; - Que les organisations sous-régionales, notamment la CEDEAO, ont un rôle majeur à jouer dans la gouvernance régionale et mondiale des migrations ; - Que l'espace CEDEAO a des acquis en matière de liberté de circulation et de droit de résidence ; - Que le changement climatique, notamment en Afrique, a un impact dramatique conduisant à des déplacements forcés. <p>Nous engageons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A intensifier et organiser nos relations sur la thématique des migrations ; - A développer et mettre en œuvre un agenda commun en termes de plaidoyer, de recherche-action, de formation et de structuration organisationnelle ; - A mettre en place des espaces de collaboration et des réseaux opérationnels ; - A mutualiser nos outils ; - A consolider et mettre à disposition nos expertises de terrain au service de politiques ciblées en matière de migration et développement. <p>Exhortons les Etats Membres de la CEDEAO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A renforcer la position de la CEDEAO dans les négociations avec les pays partenaires, en harmonisant les positions nationales ; 	<ul style="list-style-type: none"> - A respecter et appliquer, sans réserve, les protocoles de la CEDEAO, notamment le protocole sur la libre circulation et à lever toute tracasserie à la mobilité ; - A veiller à ce que les préoccupations externes en matière de sécurité et d'endiguement des flux migratoires ne prennent pas le pas sur les enjeux internes de libre circulation et de respect des droits des migrants ; - A renforcer les dispositions relatives aux droits des personnes ; - A soutenir et valoriser les initiatives portées par les sociétés civiles locales et diasporiques en faveur du développement durable ; - A renforcer les dialogues avec les sociétés civiles et à reconnaître leur expertise ; - A défendre les droits et les intérêts de leurs ressortissant-e-s à l'étranger ; - A refuser toute conditionnalité dans le partenariat avec les pays tiers. <p>Appelons la CEDEAO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A prendre sa pleine place dans les discussions internationales sur les migrations, notamment dans la perspective des pactes mondiaux sur la migration et les réfugiés et la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de développement durable ; - A défendre la libre circulation, le droit de résidence et d'établissement ; - A engager des travaux en termes de mobilisation des diasporas, notamment dans le cadre du dialogue Migrations et Développement en Afrique de l'Ouest (MIDWA) ; - A approfondir l'intégration régionale avec une reconnaissance pleine et entière de la citoyenneté régionale ; - A engager un partenariat équilibré avec les pays et institutions partenaires devant aboutir à la mise en place d'une gouvernance des migrations basée sur les droits et tenant compte du genre dans toutes ses composantes (femmes, jeunes, personnes âgées ou avec handicap) conformément à la Déclaration du Dialogue de Haut Niveau des Nations Unies sur les Migrations Internationales et le développement, d'octobre 2013, et à la Déclaration du Sommet de New York sur les Migrants et les réfugiés de septembre 2016 <p>Estimons que la production et le partage des données sur les migrations et leurs apports aux sociétés d'origine et d'accueil font partie des fondements de cette bonne gouvernance des migrations. Nous appelons donc les parties prenantes (institutions régionales, Etats, Autorités locales, Recherche, sociétés civiles) à faire aboutir les efforts dans ce sens.</p> <p>Nous lançons un appel à l'Union Africaine pour la révision de la définition de la diaspora pour lever tout caractère restrictif.</p> <p align="right">La Rencontre Internationale SUD Diaspora & CEDEAO Dakar, 15 mai 2017</p>
--	---

TABLEAU 2 - ANALYSE CROISEE (DIASPORA VS SOCIETE CIVILE LOCALE) SUR LA COOPERATION OPERATIONNELLE ENTRE LES PARTIES

FORCES		FAIBLESSES	
OSC locales	OSC diasporiques	OSC locales	OSC diasporiques
<ul style="list-style-type: none"> . Reconnaissance par les autorités d'ici et de là-bas . Compréhension et vision des enjeux au plan global . Vision commune sur les questions de migrations . Solidarité Sud-Sud . Prise de décision dans les changements politiques ; . Proximité relationnelle avec les diasporas . Forces et diversité des sociétés civiles . Motivation accrue pour le développement . Analyse critique renforcée des politiques de développement 	<ul style="list-style-type: none"> . Compétences diverses mobilisables et savoir-faire indispensables pour les pays d'origine . Echanges de compétences . Meilleure connaissances des besoins pour des actions adaptées . Convictions renforcées . Expertise de terrain . Solidarité . Capacités à influencer, de manière cohérente, les décisions institutionnelles et peser sur la gouvernance mondiale . Echanges culturels . Meilleure appréhension/ intégration de la diaspora au niveau national . Indépendance vis-à-vis des politiques 	<ul style="list-style-type: none"> . Manque de convergences et de synergies . Absence de cadre de communication . Manque de ressources . Manque de confiance mutuelle (mise en concurrence) . Manque de collaboration . Apports non structurés et planifiés 	<ul style="list-style-type: none"> . Dépendance aux financements extérieurs . Manque de coordination . Individualisme de la SC diasporique . Manque d'implication des institutions afin de construire les liens entre SC locales et diasporiques . Visions différentes . Non compréhension du rôle et des missions de chacun (trop d'attente vis-à-vis de la diaspora) . Manque de repères communs . Manque de collaboration . Méfiance . Manque de communication et d'échanges . Tendance à vouloir se substituer à l'Etat
OPPORTUNITES		ATTENTES	
OSC locales	OSC diasporiques	OSC locales	OSC diasporiques
<ul style="list-style-type: none"> . Plaidoyer commun pour plus de visibilité et de poids auprès des bailleurs . Mise en place de plateforme thématique en vue de faire du plaidoyer et de la mobilisation de ressources . Faciliter le financement de projets locaux . Forums mondiaux où diasporas et SC défendent les mêmes positions et marquent leur présence . Echanges N/S . Renforcement des capacités des SC locales . Cadres de concertation naissants 	<ul style="list-style-type: none"> . Existence de réseaux bilatéraux entre sociétés civiles de la diaspora et locales. . Existence d'une stratégie commune pour les enjeux de migration . Alliances avec des investisseurs (joint-venture) . Bâtir des programmes communs . Foisonnement à exploiter de sociétés civiles diasporiques . Financement des sociétés civiles locales par les SC diasporiques . Soutien aux initiatives privées . Professionnalisation grâce aux connaissances et savoir-faire acquis . Intégration dans des réseaux 	<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place de programmes d'actions pluri-acteurs . Construction et harmonisation du discours sur les migrations . Renforcer la place des migrants dans la création de richesse dans les pays de départ . Amélioration des conditions d'émigration + voies régulières de migration . Facilitation de la part de l'Etat . Responsabilité et redevabilité de l'Etat en matière de développement (ce n'est pas la responsabilité des diasporas) . Faire en sorte que les 2 parties ne se voient plus comme des concurrents ou rivaux . Mise en synergie des actions des différents acteurs . Implication des diasporas dans les projets des jeunes migrants . Avoir un discours de vérité sur la contribution des migrants à l'enrichissement et au développement de leurs pays . Vulgariser ces données 	<ul style="list-style-type: none"> . Créer des espaces de confiance et de collaboration . Faire le bilan des échecs pour tenir un langage de vérité . Intégrer les migrations dans les stratégies locales de développement . Mise en place de structures d'insertion professionnelle pour les jeunes (locaux ou diaspora) . Vis-à-vis des institutions ; aide à la convergence des 2 composantes . Soutien aux initiatives privées . Meilleure synergie et approche partagée . Discours commun . Valorisation/ reconnaissance et implication des institutions . Avancées démocratiques . Plus de transparence . Création d'un réseau fonctionnel d'actions durables, propices au développement . Partenariat égalitaire avec les autres parties prenantes . Plus de considérations . Politique migratoire mondiale

JOUR 2 - SEMINAIRE PLURI-ACTEURS

OUVERTURE DU SEMINAIRE



Après des remerciements appuyés aux représentant.e.s des institutions, du gouvernement, des partenaires techniques et financiers et de la société civile en présence, le [Président du FORIM, M. Thierno CAMARA](#), a souligné toute l'importance que revêt cette rencontre qui cible l'échelle régionale CEDEAO. Il a rappelé que les migrant.e.s et leurs organisations étaient des acteurs majeurs du développement, via des initiatives transnationales, multiformes ; et ce, qu'elles soient individuelles ou collectives. Leur potentiel d'investissement, dans toutes ses dimensions (matérielles et immatérielles) pourrait être libéré par une meilleure connaissance de leurs modes d'intervention, un environnement amélioré, des capacités renforcées et un dialogue structuré avec les acteurs/trices dans les pays et/ou zone d'intervention. L'enjeu actuel est la levée des obstacles qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre de ces différents projets.

A l'issue d'un cycle de 8 RIS – Migrations & Développement – ciblant l'échelle nationale (Bénin, Guinée, Haïti, Mali, Maroc, Mauritanie, Sénégal et Togo) où ont été discutées les pratiques de codéveloppement, de mobilisation de la diaspora, ainsi que les conditions d'un environnement favorable à cette mobilisation, il est apparu opportun de partager et capitaliser cette expérience afin de projeter des ambitions plus grandes. L'espace CEDEAO a été ciblé, non seulement parce que la plupart des rencontres internationales organisées par le FORIM ont eu lieu dans les pays de la CEDEAO ou des pays partenaires, mais aussi parce que la CEDEAO porte une ambition en matière de mobilisation des diasporas. Le Président du FORIM a, par ailleurs, souligné que la diaspora ne souhaitait pas s'en tenir à un simple rôle de réceptacle de ces ambitions mais bien les co-construire. Il a, par la suite, indiqué que la RIS *Diaspora & CEDEAO* marquait le démarrage des activités du FORIM dans le cadre du projet MADE Afrique de l'Ouest – Partenariat pour une gouvernance des migrations et de la mobilité basée sur les droits (ou MADEAO), rappelant les objectifs, ainsi que les priorités en termes de thématiques et de pays cibles de ce projet de 3 ans, soutenu par l'Union européenne et conduit avec ICMC, AFFORD et le Centre pour les Etudes sur la Migration.

Aussi, le Président du FORIM a clairement affiché les ambitions de la journée ; à savoir qu'au-delà du bilan établi sur le cycle 2012-2017 des RIS, il s'agirait d'engager un travail prospectif ciblant le Burkina Faso et le Togo – pays pilotes francophones du projet MADEAO – afin d'expérimenter les meilleures pratiques de codéveloppement, d'identifier et de lever les obstacles à la mobilisation des diasporas.

Mme Claire BOISSEAU, Chargée de mission à l'AFD Sénégal, a rappelé que l'Agence Française de Développement est investie depuis longtemps sur les enjeux migratoires et la mobilisation des diasporas, que ce soit dans les territoires d'accueil ou d'origine.

Elle a indiqué que l'AFD continuerait son action en prenant en compte les migrations ; soulignant que les diasporas sont souvent les premières contributrices des solidarités internationales. Elle a également souligné que tous les schémas des migrations avaient évolué et qu'il faudrait donc mener les réflexions en lien avec les nouveaux contextes (vivre ensemble, égalité hommes femmes etc.). Pour ce faire, l'AFD actualise, cette année, son Plan d'Orientation Stratégique « Migrations » autour de 3 axes majeurs :

- Réponse aux enjeux de développement des zones d'origine ;
- Urgence/ réfugiés ;
- Construction et renforcement des espaces d'intervention et valorisation des diasporas.

Mme Boisseau a, en outre, rappelé que l'AFD accompagne le FORIM depuis plusieurs années et continuera à le faire. Revenant sur le Sénégal, elle a indiqué l'investissement continu dans le pays notamment sur le PAISD, programme phare en termes de mobilisation des diasporas.

Mme Awa Cheick MBENGUE, Secrétaire élue, représentant la diaspora d'Espagne au niveau du Conseil Economique, Social et Environnemental, a exprimé sa satisfaction de prendre part au débat ; rappelant que « *Si un migrant part à l'étranger, il obtiendra au moins l'une de ces deux choses : l'argent ou la connaissance* ». Elle a donc assuré de son engagement sur les questions de migrations, étant elle-même migrante depuis 16 ans. Elle a par ailleurs indiqué que le CESE s'était pleinement saisi de ces questions. Notamment, la diaspora y est représentée par 7 membres.

S.E.M Sory KABA, Directeur Général des Sénégalais de l'Extérieur a tenu, dès le début de [son intervention](#), à replacer le débat dans son contexte, en rappelant que les flux migratoires à l'intérieur de l'espace CEDEAO étaient plus importants qu'entre l'Afrique et le reste du monde. Tous les pays africains deviennent ainsi des pays de départ, de transit et d'arrivée ; ce qui complexifie l'approche. Il a donc indiqué être favorable à l'engagement des diasporas dans le développement durable, soulignant que, si l'initiative du dialogue était prise par la diaspora dans une volonté d'impacter sur les décisions prises à leur endroit, les pouvoirs publics ne pouvaient y répondre que favorablement. Il a également souhaité qu'une interface soit mise en place entre la diaspora et les pouvoirs publics, notamment pour répondre aux « *causes profondes des flux migratoires* ».

SEM. Sory Kaba est, ensuite, revenu sur les priorités et la stratégie du gouvernement sénégalais sur les enjeux migrations et développement :

... Sur les transferts de fonds

La part des contributions à l'économie nationale est de 956 milliards de FCFA, à travers les envois formels – le même montant à travers l'informel. Quantifier ces flux représente l'un des défis à relever au Sénégal et au sein de l'espace CEDEAO. La réduction des coûts des transferts étant aussi une priorité.

... Sur les formalités administratives

La facilitation des documents administratifs restant une préoccupation pour les ressortissant.e.s à l'étranger, il est nécessaire de prendre les demandes en compte, en temps réel, au risque d'impacter négativement sur les conditions du séjour. Pour sa part, le Sénégal a externalisé dans les consulats les prestations pour les passeports.

... Sur la protection des ressortissant.e.s à l'étranger

Pour la protection de ses ressortissant.e.s à l'étranger, deux axes sont développés : i) l'incitation à l'association comme premier réflexe de protection ; ii) l'identification dans les registres consulaires afin d'assurer la protection consulaire requise.

... Sur l'investissement

L'accès au logement est la priorité du MAESE car il s'agit du premier réflexe des sénégalais de l'extérieur. En outre, des efforts sont faits à travers i) l'identification des compétences de la diaspora qui peuvent servir le pays ; ii) la création d'un fonds d'appui à l'investissement des sénégalais de l'extérieur ; iii) la mise en place d'un guichet unique rassemblant tous les services concernés pour faciliter les démarches administratives pour les projets de retour ou les projets d'investissement (l'initiative est dans sa phase test via un guichet en Italie) ; iii) le déploiement, sur le territoire, de l'APIX – Agence de promotion des investissements et Grands travaux, avec des bureaux dans les régions et une plateforme régionale, qui permet de communiquer sur les initiatives, ainsi que d'inspirer de nouveaux projets.

... Sur la représentation des diasporas dans les institutions

Le Sénégal prévoit une plus grande ouverture aux représentant.e.s élu.e.s de la diaspora – notamment avec 15 député.e.s à l'Assemblée nationale, les représentant.e.s de la diaspora auront la capacité de créer un groupe parlementaire.

De même, les discussions sont en cours pour que le Haut Conseil des Sénégalais de l'Extérieur soit prochainement composé de 80% de membres élu.e.s pour assurer la légitimité de l'instance.

... Globalement sur la stratégie en direction des diasporas

Le focus est porté, dans l'ensemble des pays de la CEDEAO, sur la production et le traitement des données nécessaires à la formulation de perspectives et de stratégies efficaces.

Enfin, la lutte contre la migration dite *irrégulière*, a relevé S.E.M Kaba, est une priorité pour l'Etat sénégalais qui ne peut « continuer à regarder des gens risquer leur vies sans agir ».

Pour clôturer son intervention, le Directeur des Sénégalais de l'Extérieur s'est félicité d'une convergence entre certaines préoccupations des sociétés civiles (notamment diasporiques) et les priorités du gouvernement. Souhaitant des travaux fructueux à la RIS, il a indiqué qu'il serait attentif à ses résultats.

PRESENTATION DU PROJET MADEAO ET RAPPEL DE LA METHODOLOGIE DE LA JOURNEE

Avant d'entrer dans le cœur des échanges, **Mme Tiguida CAMARA**, Chargée de projet MADEAO au FORIM, est revenue sur les objectifs du projet et les activités du FORIM dans ce cadre ; travaux centrés sur la mobilisation des diasporas burkinabé et togolaise en Europe et en Afrique, notamment en direction d'initiatives permettant la consolidation et la création d'emplois dans les pays d'origine.

Déclinant le programme de la journée, elle a rappelé les objectifs et la méthodologie employée afin d'aboutir à des axes de réflexions spécifiques pour les deux pays cibles du projet MADEAO ; et ce, en se basant sur les bonnes pratiques expérimentées, ainsi que sur les points d'attention soulevés dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (en premier lieu, le Sénégal mais également le Mali, le Ghana, la Guinée), ainsi qu'au Maroc.



LES DIASPORAS DANS LE PROJET COMMUNAUTAIRE DE LA CEDEAO : MOBILISATION, MOBILITE ET INTERGRATION REGIONALE

Intervenant.e.s :

- M. El Hadji Barham DIOP, Chef de division/ Cellule nationale CEDEAO,
- Mme Aminata DIOUF N'DIAYE, Conseillère technique/ Direction Générale des Sénégalais de l'étranger

Discutant.e.s :

- M. Thierno CAMARA, Président du FORIM
- Alex Marie Gabriel TAPSOBA, Président de la Fédération des Etudiants du Faso au Sénégal

Modération :

M. Badara N'DIAYE, Président du DIADEM

Cette session avait pour objectif de mieux appréhender le contexte de mobilisation des diasporas, ainsi que d'identifier les grands enjeux à relever par les différents échelons et acteurs sur la thématique Migrations et Développement dans l'espace CEDEAO.



Mme DIOUF N'DIAYE de la DGSE a introduit son propos en signalant que les Etats membres de la CEDEAO, préoccupés par les difficultés de mobilisation de leurs ressortissant.e.s et souhaitant assurer la libre circulation intracommunautaire, ont conclu de /d' :

- Initier des accords de libre circulation ;
- Intégrer la notion de préférence communautaire dans les législations nationales en matière de travail pour faciliter l'accès au marché du travail pour les citoyen-ne-s de l'espace CEDEAO ;
- Favoriser des méthodes « moins coûteuses, plus sûres, légales et plus rapides » pour les transferts de fonds envoyés par les migrant.e.s ;
- Œuvrer en faveur de l'implication des diasporas en direction de leurs pays d'origine ;
- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des politiques migratoires, ainsi que les plans opérationnels.

Elle est ensuite revenue sur la manière dont ces orientations se traduisaient au Sénégal, à travers le plan stratégique opérationnel et, plus particulièrement, le programme phare, prévu en juin, de « *Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations : retours et réintégration durable au Sénégal et accompagnement des investissements de la diaspora sénégalaise* ».

La DGSE, bénéficiant d'une expérience appréciable en matière de mobilisation des diasporas, a par la suite partagé les principaux axes de cette stratégie :

- Mise à disposition des missions diplomatiques et consulaires des listes répertoriant les associations de ressortissant.e.s dans leurs zones respectives (aussi bien religieuses, politiques, ethniques ou à caractère économique) et implication des diasporas pour chaque événement organisé par lesdites missions ;
- Mise en place du Haut Conseil des Sénégalais de l'Étranger qui regroupera les délégué.e.s des différents pays élu.e.s par la majorité des associations ;
- Recensement des sénégalais.e.s hautement qualifié.e.s par les missions du Sénégal à l'étranger en vue de la création d'une base de données pour les besoins spécifiques en ressources humaines. Ce travail sera complété par un recensement automatique que le gouvernement est en train de mettre en place sur le site web de la DGSE ;

- Des réflexions menées sur les migrations féminines qui prennent une part de plus en plus importantes dans les migrations internationales et qui mettent en exergue la nécessité de mesures pour remédier à la vulnérabilité des femmes.

M. DIOP, Chef de Division à la Direction de l'Intégration régionale, Représentant de la Cellule nationale CEDEAO, a rappelé que la Cellule est présente dans tous les Etats de la CEDEAO pour assurer l'interface entre toutes les institutions de la communauté et les Etats membres. Son rôle est de promouvoir, suivre et coordonner les programmes et politiques d'intégration à l'échelle nationale. Elle accorde une importance capitale à la libre circulation et à la migration, en général. M. DIOP a rappelé que, pour la CEDEAO, la libre circulation se définit sous 3 axes : le droit d'entrée ; le droit de résidence et le droit d'établissement. Néanmoins les ambitions ne sont pas atteintes et les mécanismes restent à mettre en place pour concrétiser la vision 2020 de la CEDEAO qui prône le passage de la *CEDEAO des Etats* à la *CEDEAO des peuples*.

En ce sens, la cellule nationale a récemment organisé un dialogue sur le thème « Liberté de circulation dans l'espace CEDEAO : le temps de l'action ». Il a néanmoins rappelé que le rôle de la cellule CEDEAO était de coordonner et de promouvoir l'intégration ; la mise en œuvre relevant des ministères sectoriels.

En réponse à ces interventions, **M. TAPSOBA**, représentant la diaspora burkinabé au Sénégal, est revenu, sur les enjeux, les difficultés et attentes des diasporas internes à l'espace CEDEAO. Il a souhaité que les gouvernements prennent des initiatives plus lisibles et visibles pour inciter les diasporas à s'investir dans les pays d'origine. En l'espèce, il a noté que le Sénégal était un exemple à suivre, notamment, sur la question, jugée fondamentale, de la participation des diasporas à la gouvernance des pays d'origine, à travers leur représentation dans les institutions. De telles mesures n'existent pas encore dans plusieurs pays, dont le Burkina, où des difficultés persistent y compris sur le vote des burkinabé de l'étranger. Le recensement des ressortissant.e.s à l'étranger ainsi que l'identification de leurs compétences lui sont, par ailleurs, apparus être des éléments clé pour guider l'action des gouvernements en matière de mobilisation des diasporas.

Abondant dans ce sens, **M. CAMARA**, Président du FORIM, a rappelé que la première ambition des acteurs diasporiques était d'être partie intégrante du partenariat pour le développement durable. La représentation dans les instances nationales (Parlement, CESE etc.) et régionales joue, à ce titre, un rôle prépondérant. En effet, il est parfois difficile, pour les acteurs de la diaspora, d'établir une connexion entre ce qui se passe entre les différents pays de l'espace ; le manque de visibilité est pourtant un facteur d'inaction. La participation dans les institutions permettrait de pallier ce manque ; de la même manière que des espaces de concertation restent nécessaires et que les diasporas doivent être présentes au niveau des centres de décision, en vue de définir des politiques publiques concertées sur lesquelles elles peuvent ensuite s'engager en termes de mise en œuvre.

Il faut savoir s'inspirer de ce qui marche, tant en termes d'accompagnement de projets de développement local que de facilitation de l'entreprenariat des migrant.e.s

Thierno CAMARA

Pour ce qui concerne l'accompagnement des initiatives de la diaspora, le président du FORIM a rappelé que la réflexion ne devait pas partir de zéro. En effet, de bonnes pratiques existent. Il est nécessaire de les capitaliser et de penser le changement d'échelle. Il a relevé, qu'au-delà des soutiens financiers, les facilités administratives sont parties intégrantes de ce processus.

Néanmoins, pour lui, l'adhésion des diasporas aux politiques pour lesquelles elles sont appelées à contribuer représente le cœur de la problématique. En ce sens, la réflexion sur la mobilisation des

diasporas ne peut se limiter aux mécanismes d'appui aux initiatives mais doit s'intéresser aux conditions de cette mobilisation, à la vision globale du développement et notamment à la cohérence avec les modes de gouvernance des migrations promus. Il est, tout particulièrement, nécessaire de clarifier le contenu de ce que l'on appelle « *la gestion de la migration* ». En effet, autant les diasporas s'accordent sur la nécessité de renforcer la gouvernance et de faciliter la mobilité, tel que prévu dans le projet communautaire ; autant nombre d'entre elles s'opposent au concept flou de « *lutte contre la migration irrégulière* » et n'envisagent pas de se mobiliser autour d'un projet politique ayant pour finalité des entraves à la mobilité. En effet, nombre de politiques dites de *lutte contre la migration irrégulière* sont testées depuis plusieurs années et ont prouvé leur inefficacité, voire leur dangerosité au regard des pertes humaines sur les routes migratoires. Cela relève d'une dynamique « triple-perdant » : Etats d'origine, pays d'accueil et migrant.e.s eux-mêmes. L'enjeu réel, qui doit être posé comme tel, est de lutter contre les raisons qui poussent à la migration forcée ou par nécessité. La question des droits, notamment de la protection des droits des migrant.e.s, est centrale sur ce point : il s'agit de partir des besoins et réalités de terrain pour construire des politiques migratoires articulées avec les stratégies de développement. L'approche doit être transversale et harmonisée. En aucun cas, il ne s'agit de répondre à des injonctions externes. L'espace CEDEAO qui a longtemps été un exemple, est, a-t-il indiqué, pourtant en train de créer des zones de non droits et des frontières en son sein. Les diasporas ne peuvent se mobiliser autour d'une telle vision.

Au mieux, il s'agit de tracasseries policières.

*Sinon, il s'agit purement et simplement
d'empêcher les gens de circuler librement....*

Thierno CAMARA

Revenant sur les interventions et notamment sur la protection des droits des migrant.e.s, **M. N'DIAYE**, modérateur de la session, a ajouté que la sécurité sociale était un enjeu important pour la mobilisation des diasporas. La cellule CEDEAO ayant également pour rôle de renforcer l'organisation et la participation des diasporas « internes » au développement régional, il s'est interrogé sur le rôle que pourrait jouer ces cellules, en lien avec les Etats membres et la CEDEAO, pour renforcer ce volet. Pour ce qui concerne la stratégie nationale, Il a également souhaité que la question de la mobilisation de la diaspora soit introduite dans le MIDWA, qui est un cadre de concertation et de dialogue initié par l'OIM et aujourd'hui porté par la CEDEAO. En effet, si la société civile a déjà été impliquée de façon très ponctuelle, la place des diasporas, elle, n'est pas visible. Or, il serait intéressant d'étudier dans quelle mesure le MIDWA pourrait être un espace de mobilisation des diasporas et de rencontres/coordination entre les diasporas internes et extracomunautaires.

Sur la libre circulation/installation, il a par ailleurs rappelé que même si des entraves persistaient, le visa d'entrée (y compris au-delà de 90 jours) et le permis de résidence ont été abolis depuis deux ans.

Les interventions ont fait émerger plusieurs points de discussions :

Sur l'implication des diasporas dans la définition des politiques

Le MIDWA peut être un levier sur ce plan. En effet, il prévoit un plan d'actions qui offre la possibilité d'une mobilisation supranationale pour mutualiser les expériences et bonnes pratiques de la diaspora et assurer une corrélation/cohérence avec les politiques mises en place par les Etats. Les Etats ont été appelés à mettre en place des MIDWA au niveau national. Aussi, les sociétés civiles locales et diasporiques peuvent faire un plaidoyer commun au niveau national pour exiger que ces espaces soient mis en place et y prendre part.

Sur les dispositifs mobilisation de diasporas

L'attention ne doit pas être focalisée sur les transferts de fonds mais également sur les transferts de compétences, avec des points d'attention : i) pallier le manque de connaissance des diasporas (modes

d'organisation et d'intervention) ; ii) développer une culture de collaboration entre les OSC locales et les OSC diasporiques afin d'établir une cohérence d'action et iii) ne pas créer de distorsion en ne s'intéressant qu'aux compétences des diasporas, mais également mieux appréhender les compétences internes ; compétences qui peuvent être mises en synergie.

En outre, les participant.e.s se sont accordé.e.s sur le fait que la difficulté n'est pas tant dans le diagnostic ou dans l'identification des bonnes pratiques mais dans le passage à l'action et la mise en œuvre. Ils/elles ont également jugé nécessaire de sortir des discours sur la volonté de mobiliser les acteurs des diasporas et de reconnaître qu'il y avait une méfiance envers les migrant.e.s parce que durant leurs parcours, ils/elles ont acquis d'autres cultures, d'autres façons de concevoir, d'autres approches de la gouvernance qui peuvent bousculer.

Sur la question des données

Les liens doivent être renforcés entre institutions et le milieu universitaire qui n'est que très peu sollicité par le politique. Nombre d'universitaires (y compris les étudiant.e.s) seraient intéressé.e.s à apporter leurs compétences aux travaux gouvernementaux. L'idée est qu'il y ait une complémentarité entre les données officielles produites par les instituts en charge de la statistique, la recherche et les retours d'expérience des migrant.e.s. Au Sénégal, l'institut en charge de la statistique a d'ailleurs récemment ouvert une fenêtre sur la migration. Néanmoins, la difficulté relève aussi du fait que tous les pays de la CEDEAO n'ont pas forcément la même nomenclature et ne récoltent donc pas forcément la même donnée d'un pays à l'autre.

Sur l'approche des migrations

Il faut rappeler que la migration n'est pas un problème mais que ce sont les conditions qui tournent autour de la migration qui posent problème. En premier lieu, il est important de repartir des faits pour construire les analyses et les politiques. Or le premier fait à relever est que les migrations Sud-Sud, en l'espèce intra régionales, sont les plus importantes or elles sont ignorées des stratégies. Elles sont à replacer au centre des réflexions. En outre, les mesures répressives ayant montré leur limite, l'action doit être centrée sur la sensibilisation et des propositions d'alternatives à la migration par nécessité ; notamment à destination des plus susceptibles de *tenter l'aventure* ; à savoir, les jeunes. Les écoles, universités et centres de formation doivent être des cibles privilégiées de cette action. Il a par ailleurs été souhaité que les législations soient renforcées pour ce qui concerne le trafic et la traite.

Il ne s'agit en aucun cas de forcer la personne à rester - ce n'est pas possible - mais de lui donner les moyens de rester

Mme DIOUF N'DIAYE, DGSE

Sur la question des droits

Sur le plan régional, le droit de résidence concerne les emplois salariés et le droit d'établissement concerne les professions libérales. Mais, force est de reconnaître que les professions libérales ont du mal à s'installer dans l'espace CEDEAO. Il faut donc que les diasporas ouest africaines s'appuient sur les piliers dont elles disposent pour faire avancer le respect de leurs droits : la libre circulation, le droit de résidence sur lequel il y a des avancées considérables (reconnaissance des travailleurs transfrontaliers ou des protections accordées à l'ensemble des diasporas). Il est important de noter que des droits sont reconnus non seulement à travers les protocoles des Nations Unies mais, avant tout, à travers les propres instruments de la CEDEAO. Aussi, un enjeu est également d'informer les diasporas africaines sur les instruments normatifs de la CEDEAO qui sont parfois plus puissants que la convention de 1990.

SESSION 2 - A LA LUMIERE DES BONNES PRATIQUES DE MOBILISATION DES DIASPORAS : QUELLES VOIES POSSIBLES POUR LES PAYS DE LA CEDEAO ?

Après une analyse du contexte proposée par la première session, la seconde partie de la journée s'est centrée sur une approche pragmatique à travers une analyse croisée des dialogues-pays (RIS) sur la mobilisation des diasporas en vue de :

- dégager les bonnes pratiques, approches innovantes et recommandations identifiées dans différents pays (en termes de dispositifs d'accompagnement, de mécanismes partenariaux, d'environnement d'intervention des diasporas et de leurs organisations) ;
- Identifier les obstacles majeurs rencontrés.

... Sur le partenariat avec les autorités locales

Intervenant.e.s :

- Mme Khady SAKHO NIANG, Responsable du CSSSE-MECSEF-FORIM
- M. Hamedy DIARRA, Président du Haut Conseil des Maliens de France, HCMF-FORIM
- M. Sidy Ardo SOW, Conseiller municipal de Ndiayène Peindao, Département de Podor, région de St Louis,

Modération :

Mme Haby SARR, Coordinatrice du Réseau Migrations et Développement du Conseil des organisations non gouvernementales d'appui au développement (REMIDDEV / CONGAD)

La séance s'est ouverte sur une restitution des dialogues M&D tenus respectivement au Sénégal et au Mali, en février 2013 et avril 2014 et qui se sont centrés sur le niveau local comme axe de mobilisation des diasporas.

RIS SENEGAL

La thématique du « partenariat pour le développement local » a été choisie car les principales actions engagées par les organisations de la diaspora sont basées sur cette approche de territorialité, où le/ la migrante pense avant tout au développement de son village, de sa région d'origine avant d'aller à une échelle plus générale. Sur cette forme de mobilisation, le modèle « uno por tres » expérimenté au Mexique a reçu un écho très favorable, en permettant aux fonds de la diaspora de créer des effets de levier grâce à la mobilisation de cofinancements de l'Etat et de la collectivité territoriale. L'une des conditions de la réussite des actions locales menées par les diasporas est la collaboration avec les autorités locales. C'est d'ailleurs un critère imposé par le PRA/OSIM, dispositif géré par le FORIM avec le soutien de l'AFD, et qui permet de cofinancer des projets de développement local porté par les organisations de migrant.e.s dans les pays du CAD de l'OCDE.

« La diaspora est condamnée à avoir de très bonnes relations avec les autorités locales », a indiqué **Mme SAKHO NIANG**

M. Sidy Ardo SOW, Conseiller municipal et lui-même ancien migrant, a rappelé que la migration est aujourd'hui devenue, pour certaines personnes, un « état d'esprit ». Elle permet une autre forme d'éducation et s'inscrit dans des parcours

RIS MALI

M. DIARRA est revenu sur les recommandations de la RIS Mali qui ont mis en exergue la nécessité de :

- Travailler à instaurer un climat de confiance accrue entre la diaspora, les CT et l'Etat.
- Reconnaître et formaliser le rôle de contrôle citoyen de la diaspora dans le processus de développement local.
- Redéfinir les critères de choix des projets en fonction des nouvelles exigences de partenariat : La plupart des projets sont inscrits à l'échelle très locale (village, inter-villageoise), il serait important de traiter à l'échelle de la commune qui est la première échelle administrative au Mali.
- Organiser des cadres d'échange réguliers entre potentiels promoteurs migrant.e.s et entrepreneur.e.s malien.ne.s
- Au-delà de dispositifs spécifiques destinés au migrant.e.s et diaspora, assainir le climat des affaires : 75% des membres de la diaspora affirment avoir peur d'investir en raison de la corruption
- Co-construire des modèles de codéveloppement local en : i) partant des dynamiques locales ; ii) mettant en place un cadre de concertation entre acteurs sur les différents territoires communaux ; iii) tenant compte des différentes échelles territoriales dans les stratégies

de vies. M. SOW a orienté son intervention portant sur le lien entre diaspora et collectivités locales autour de 4 points :

- La préparation du retour, qu'il soit permanent ou temporaire ; le migrant pouvant rester attaché à ses deux espaces de vie ;
- L'accès à l'accompagnement au moment du retour qui fait cruellement défaut. C'est là où l'Etat devrait pouvoir intervenir dans le cadre de politiques plus ciblées pour incorporer les émigré.e.s de retour car ils/elles sont parfois obligé.e.s de repartir de rien ;
- L'accès à la représentation comme levier de mobilisation au niveau local ;
- La levée des difficultés administratives.

Abondant dans le sens des interventions précédentes, M. SOW a conclu son intervention en rappelant, que l'enjeu relève bien plus de l'implication des migrant.e.s dans les processus de décision aux niveaux régional, national et local que des transferts financiers ou de « la régulation de flux ».

Les échanges qui ont suivies ont abouti aux conclusions suivantes :

Sur la question du retour

Il faut sortir du schéma selon lequel, un.e migrant.e qui part pour travailler reviendra toujours s'installer durablement dans son pays d'origine car beaucoup construisent leurs vies dans le pays d'accueil (familles, investissements immobiliers etc...). D'autres liens se créent et régissent les choix de vie. En outre, il est important de noter que, pour un.e migrante, le succès du retour dans le pays d'origine repose sur la volonté et une réelle planification de ce retour.

Sur les projets communautaires

Beaucoup d'associations de migrant.e.s sont organisées autour d'un village. Ces associations qui, dans un premier temps, initiaient des projets de façon anarchique sans lien avec les besoins réels de terrain, ont réussi à se structurer et fonctionnent bien. Il faut encourager cette structuration et créer des espaces de concertation entre ces associations et les acteurs locaux permettant de mieux appréhender les besoins des collectivités et orienter l'action des diasporas. Il faut, en outre, s'interroger sur l'avenir de ce genre d'approche, car force est de constater qu'aujourd'hui, les jeunes refusent de plus en plus cette forme d'engagement.

Sur le rôle de l'Etat

Bien que procurant des contributions significatives sur les territoires, les associations de migrant.e.s et de la diaspora reçoivent trop peu de soutien des Etats d'origine. Quand elles réussissent à monter des projets et à mobiliser des financements, les premières difficultés viennent souvent de l'Etat qui ne propose pas d'accompagnement (par exemple, mise à disposition de personnel médical ou enseignant pour les centres de santé communautaire ou les écoles). Les Etats doivent donc penser des dispositifs d'accompagnement de ces initiatives et garantir un cadre favorable à l'engagement des diasporas. En outre, les collectivités ont un rôle important à jouer mais les seuls éléments sur lesquels elles peuvent intervenir relèvent des compétences transférées par les Etats. Ceux-ci doivent mettre des moyens à leur disposition pour leur permettre de jouer ce rôle de « chef d'orchestre ». Cela passe notamment par un accompagnement des collectivités à l'intégration des migrations dans les planifications locales.

...Sur l'entrepreneuriat des migrant.e.s et l'employabilité des jeunes

Intervenant.e.s :

- Joséphine KANE, Chargée de Programme Partenariat Relations extérieures/ Pépinières et Incubateurs, ADEPME
- Mme Bousso SAAR, Responsable du pôle accueil et orientation de l'agence pour la promotion de l'emploi des jeunes

- M. Thierno CAMARA, Administrateur de la CAGF et Président du FORIM

Modération : M. Ass GOUMBALLA, AFIS International

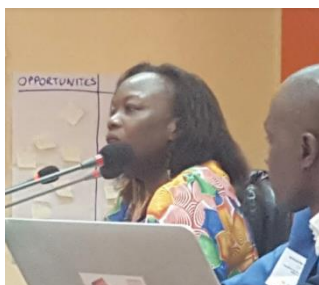
Mme KANE et **Mme SAAR** ont présenté les dispositifs prévus respectivement par l'ADPME et l'APEJ pour accompagner les initiatives de créations d'entreprises. Il s'agit de dispositifs de droit commun pouvant être sollicité à la fois par un public local et par les membres de la diaspora.

L'ADPME accompagne, à la fois sur les plans techniques et financiers, de nombreux projets portés par des migrant.e.s dans les secteurs de l'agriculture, des énergies renouvelables ou des nouvelles technologies. L'APEJ, qui s'intéresse à un public jeune 18-35 ans, propose également, au-delà de son travail de conseil, d'orientation et de formation - des soutiens financiers aux projets économiques avec un système de « parrainage », d'appui à la mobilité professionnelle des migrant.e.s et à l'auto emploi.

En termes de création d'entreprise, il est relevé que la difficulté avec les publics diasporiques relèvent principalement de l'accès à l'information. En effet, nombre d'entre eux/elles s'engagent dans des projets sans pour autant recourir aux agences mises en place à cet effet et qui leur donneraient la visibilité nécessaire pour la bonne conduite de leurs initiatives : mieux connaître le marché ; savoir comment structurer l'idée de projet et mesurer sa viabilité ; suivre des formations ou d'être accompagné à la recherche de financements. Ils/elles n'y recourent qu'en cas de difficulté lorsque les possibilités d'actions sont restreintes.

Pour pallier ce manque, des efforts sont prévus en termes de communication. Notamment l'APEJ prévoit la mise en place d'un système d'information.

La seconde difficulté est commune à tous les publics et concerne l'accès aux financements. L'ADPME a, pour sa part, mis en place des partenariats avec des banques pour répondre à ce besoin et un système de crowdfunding pour financer les apports de départ.



Le dernier enjeu posé est la coordination des acteurs de l'accompagnement sur les territoires. Pour ce faire, des plateformes multifonctionnelles sont expérimentées sur les territoires et regroupent tous les services concernés.

Les discussions qui ont suivies les présentations ont portées sur les conditions nécessaires à la réussite de l'entrepreneuriat des migrant.e.s.

RIS GUINEE

M. CAMARA est revenu sur les success stories de deux jeunes entrepreneurs de la diaspora présentées lors de la RIS Guinée ; l'un dans le domaine de l'informatique ; l'autre dans celui de la culture. Pour ces deux exemples, l'audace, l'engagement et la persévérance ont été les clés de la réussite ; en l'absence cruel d'accompagnement proposé à la diaspora guinéenne dans ses projets d'entrepreneuriat.

Depuis, plusieurs dispositifs ont été mis en place :

- l'agence de promotion des investissements privés qui identifie les opportunités d'investissement, rend l'information accessible au public et développe des outils d'accompagnement en direction des jeunes, des femmes et des Guinéens de l'étranger. Un guichet unique permet également de créer son entreprise en 48 heures.

- l'agence nationale de promotion de l'emploi qui travaille avec des structures associatives, notamment l'Association des Jeunes Guinéens de France. Ils ont ensemble initié le salon de l'emploi. Ce salon est un espace d'échange pour toute personne désirant s'investir en Guinée et basée en France. Au-delà des personnes, y participent des entreprises qui souhaitent s'implanter en Guinée ou des entreprises guinéennes qui cherchent des talents. Cela a permis de mettre en place une plate-forme d'information pour les personnes souhaitant investir et faciliter le retour des Guinéens. L'initiative a déjà produit des résultats intéressants en termes de recrutement de jeunes talents (salarié.e.s ou stagiaires).

Sur les dispositifs d'accompagnement

Si on s'intéresse à la capacité des migrant.e.s à réinvestir dans leur pays d'origine, force est de reconnaître que la plupart des dispositifs d'accompagnement ont échoué (ex : Mali, Comores, Madagascar etc.). Cela s'explique par le fait qu'il s'agit de politiques incitatives et spécifiques destinés aux seul.e.s migrant.e.s. Des distorsions sont alors incluses dans le modèle qui a tendance à attirer les membres de la diaspora moins « entreprenant » (*qui ont la volonté d'entreprendre mais qui n'en ont pas forcément la compétence*). En termes d'entrepreneuriat, il faudrait donc que les migrant.e.s entrent dans le pot commun des dispositifs.

Sur la mobilité

En matière de création d'entreprise, le/la migrant.e entrepreneur.e doit rester maître de son projet. Certains aspects ne peuvent être délégués ou traités à distance (suivi administratif etc..) et cela fait partie des éléments majeurs de la réussite. Ce qui fait que les migrant.e.s réussissent est donc la capacité qu'ils/elles ont d'aller et de venir pour suivre leurs affaires. Et c'est là toute la question politique et du positionnement des États sur les enjeux centraux de mobilité.

Sur l'accès à l'information

L'accès à l'information est central dans toute création d'entreprise. Cette question se complexifie dès lors que le/la promoteur/trice est à distance. Il faut donc mettre en place des dispositifs d'information performants. Il ne s'agit pas seulement de faire des missions de temps en temps pour brasser quelques petites informations, comme cela a pu parfois être promu.

Sur le financement

Plusieurs solutions sont expérimentées mais il convient de reconnaître que les banques ne jouent pas leur rôle de financement de l'économie. Les garanties demandées, les apports personnels exigés, les taux d'intérêt et les durées de financement sont autant de conditions quasiment impossibles à remplir. Un réel dialogue avec les banques doit être engagé.



...Sur l'autonomisation des femmes.

Intervenant.e.s :

- Mme Sôad FRIKECH-CHAUIH, Présidente de l'AMF-FORIM
- Mme Néné SOW CAMARA, Centre d'animation Socio-éducatif de GUINGUINÉO (CASEG)
- Mme Soukhaina N'DIAYE BA, INAFI et FEDEA

- Mme Ataa MENSAH, Membre du CAGEF-FORIM

Modération : Moussé BAO, Expert indépendant

Trois cas concrets menés au Maroc, au Ghana et au Sénégal ont été présentés en début de session.

LE CAS DU MAROC

Mme FRIKECH CHAOUIH a présenté les initiatives portées par l'Association des Marocains de France en lien avec plusieurs OSC locales. Celles-ci portent sur 3 volets :

- l'autonomisation des femmes sur la base de la création de coopératives à partir de produits locaux avec des retombées économiques ; et cela par la mobilisation de fonds à travers des financements européens ou des collectivités territoriales ;
- le parrainage et le soutien à la scolarité des filles en zone rurale ;
- le soutien aux luttes sur les droits des femmes et la lutte contre l'ensemble des formes de violences, de harcèlement et de discrimination à l'égard des femmes et filles.

Malgré les avancées notables au Maroc, des lenteurs persistent dans l'intégration de l'égalité dans les politiques et programmes de développement. On peut également noter l'impact des perceptions sociales et des valeurs traditionnelles qui entravent la promotion de l'égalité des sexes. Les recommandations s'orientent donc vers :

- l'harmonisation des politiques et législations nationales en matière d'égalité sur la base des standards internationaux et des conventions relatives aux droits humains ratifiés par le Maroc.
- L'application des lois adoptées
- Un meilleur accès au crédit pour appuyer les projets économiques portés par les femmes
- Un soutien aux projets de la société civile pour lutter contre la marginalisation des femmes

ROAD UP GHANA

Mme Mensah est revenue sur le projet porté par l'association Road Up Ghana, membre du Collectif des Associations Ghanéennes de France, dans une petite commune au Ghana. L'association vient en aide aux jeunes filles et aux jeunes femmes défavorisées à travers l'artisanat (création de bijoux, mise en valeur de tissus locaux...). Le projet permet de former les jeunes filles à un métier qui leur permettra de subvenir aux besoins de leurs familles. Le projet compte également un volet « information et sensibilisation » aux dangers des routes migratoires dites irrégulières. En effet, confrontées à un manque de perspectives et à des difficultés d'intégration sociale, plus d'un tiers des jeunes filles bénéficiaires s'étaient dites prêtes à partir vers l'Europe.

« L'enjeu est de proposer des opportunités qui leur permettront plus tard de subvenir aux besoins de leurs familles et de cultiver un sentiment de satisfaction et d'appartenance à une société qui les a longtemps repoussées. »

Mme Ataa MENSAH

LA MICRO FINANCE AU SERVICE DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

Femme Développement Entreprise en Afrique (FDEA), représenté par Mme N'DIAYE BA, travaille depuis 1987 au Sénégal, à l'insertion des femmes par l'économique. Depuis ses débuts, FDEA a appuyé près de 100 000 personnes, dont des femmes qui sont parties de 30 000 FCFA et qui sont aujourd'hui parfaitement autonomes. Cela a été permis par les partenariats mis en place avec l'État, avec des banques, avec d'autres institutions de micro finance qui ont des moyens plus conséquents, avec les chambres consulaires des différentes régions et avec l'agence de promotion des investissements. La structure collabore également avec les collectivités locales et assure le rôle d'intermédiaire des organisations de migrant.e.s dans leurs interventions dans le domaine. Mme N'DIAYE BA a, par ailleurs, insisté sur l'importance d'un engagement des praticien.ne.s de terrain dans la définition des politiques publiques.

« Je me suis investie dans le conseil présidentiel de l'investissement pour influencer, à travers les réformes, afin d'améliorer la situation des entrepreneurs [...] Beaucoup de choses ont déjà été dites. Maintenant il faut aller vers l'action »



Suite à ces interventions, les participant.e.s se sont focalisé.e.s sur l'intérêt d'orienter les actions, et notamment les initiatives portées par les migrant.e.s en direction des pays d'origine, vers l'économie sociale et solidaire, au-delà de l'entrepreneuriat simple ; celui-là s'inscrivant à la croisée des enjeux sociaux et économiques. L'ESS est un moyen de dégager des emplois pour les femmes et les jeunes

localement. Ces expériences méritent d'être connues et d'être développées lorsque l'on s'intéresse à l'entreprenariat.

SESSION 3 : ENSEMBLE VERS UNE COOPERATION REUSSIE



A la lumière des discussions de la journée, les représentant.e.s des diasporas burkinabé et togolaise sont revenu.e.s sur les éléments qui, selon eux/elles, feraient sens dans le cadre du projet MADEAO ; l'objectif étant de promouvoir une approche innovante et les meilleures pratiques en termes de mobilisation de leurs diasporas au Burkina Faso et au Togo.

Mme ANKRAH, Directrice de FIA/ISM, Représentante de la diaspora togolaise a

relevé que la confiance entre diaspora et acteurs locaux est un postulat à tout passage à l'échelle en termes de mobilisation. L'enjeu se pose de façon plus forte encore au Togo, a-t-elle indiqué : « *Au Togo, il se trouve que nous ne sommes pas aussi mobilisés et organisés comme les autres pays, comme le Sénégal ou le Mali où il y a des diasporas et des communautés fortes qui se mettent ensemble pour réfléchir à l'avenir de leur pays. Au Togo, l'approche est très politique. A tel point qu'il y a méfiance de part et d'autre.* ». Cette confiance doit également être instaurée avec les organisations de la société civile locale qui peuvent percevoir les organisations de la diaspora comme concurrentes, notamment dans un contexte de réduction des ressources allouées aux ONG ;

Outre, la nécessité d'établir un dialogue serein sur de tels enjeux, se posent :

- la question de l'information et de la communication sur les politiques et dispositifs mobilisables par la diaspora, qui restent peu connus.
- les problèmes de mobilité qui ne peuvent être tus ; mobilité entre l'Afrique et l'Europe et également à l'intérieur de l'espace CEDEAO où certains pays ne jouent pas le jeu de l'ouverture des frontières. En effet, les entraves à la mobilité n'ont pas qu'un impact politique, elles ont aussi un impact sur la conduite de projets dans le pays d'origine. Cela questionne l'efficacité des dispositifs mis en place pour les diasporas et la cohérence avec les autres politiques et pratiques.

M. TABSOBA a, pour conclure, rappeler le lien entre participation à la gouvernance et participation à la mise en œuvre des politiques ; souhaitant que les diasporas trouvent leur place dans les institutions des pays d'origine. Il a, en outre, relevé l'intérêt de faire connaître les initiatives des migrant.e.s, trop peu connues, en particulier les partenariats possibles avec les pouvoirs publics des pays d'accueil et d'origine, ainsi que les mécanismes et structures d'appui.

THEMATIQUES COMPLEMENTAIRES DE REFLEXION PROSPECTIVE

Outre les enjeux déjà identifiés dans le cadre du projet MADEAO, les travaux sur le Burkina Faso et le Togo, s'intéresseront également aux éléments relevés comme ayant un impact sur la mobilisation des diasporas lors de la rencontre inter-régionale pluri-acteurs :

- Le climat de collaboration entre Etat, diaspora et société civile locale ;
- L'implication des diasporas dans la gouvernance des pays d'origine et la définition des stratégies nationales pour une meilleure mobilisation dans la mise en œuvre ;
- Le changement de paradigme et de pratiques amené par la bascule générationnelle ainsi que les mécanismes à mettre en place pour répondre à cet enjeu ;
- L'information et la communication en direction de la diaspora ;
- L'ESS : Voie d'engagement des diasporas en faveur de la création d'emplois et l'autonomisation des populations dans les pays d'origine;
- Le rôle du MIDWA et la mise en place d'espaces de dialogue nationaux et la prise en compte, dans ces dialogues, de la thématique « Diaspora et développement » ;
- Les enjeux de mobilité et leurs implications sur la mobilisation des diasporas.

CLOTURE

Les travaux de la RIS Diaspora & CEDEAO ont été conclus par M. Thierno CAMARA, Président du FORIM, et Mme Aminata DIOUF N'DIAYE, Conseillère technique à la Direction Générale des Sénégalais de l'étranger.

Ils ont tous deux remercié les participants pour leurs contributions actives et les échanges qui ont permis de pointer les bénéfices des migrations sur le développement ; tout en ne niant pas les entraves à la libération de son plein potentiel.

Le Président du FORIM a notamment souhaité que soit mise en place une cohérence d'action entre acteurs/trices pour pouvoir peser sur les décisions et a rappelé que les conclusions de ces deux journées permettraient de nourrir les travaux au Togo et au Burkina Faso ; rendez-vous étant pris en 2020 pour établir le bilan de l'action menée.

Mme DIOUF N'DIAYE a, quant à elle, remercié le FORIM et les partenaires du projet MADEAO, pour cette initiative riche en échanges, tout en soulignant que l'Etat serait attentif aux recommandations et au suivi de cette rencontre.



ANNEXES

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADEPME	Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
AFD	Agence Française de Développement
AMF	Association des Marocains de France
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
CAGEF	Collectif des Associations Ghanéennes de France
CAGF	Coordination des Associations Guinéennes de France
CBF	Conseil des Béninois de France
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CESE	Conseil Economique Social et Environnemental
CSSSE	Comité de Suivi du Symposium sur les Sénégalais de l'Extérieur
DIADEM	Diaspora Développement Education Migration
DUE	Délégation de l'Union Européenne
FDEA	Femme développement entreprise en Afrique
HCMF	Haut Conseil des Maliens de France
INAFI	International Network of Alternative Financial Institutions
PAFHA	Plateforme d'Associations Franco-Haïtiennes
RAME	Réseau des Associations Mauritanienes en Europe
FORIM	Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations
RIS	Rencontre Internationale Sud
OSC	Organisation de la Société Civile
UE	Union Européennes
UA	Union Africaine

PROGRAMME DE LA RENCONTRE



RENCONTRE INTERNATIONALE SUD

CEDEAO

15 et 16 mai 2017, à l'Ecole Nationale d'Administration de Dakar
(688 - ENAM - Bd Dial DIOP X 11, Ci Pierre FAYE - BP 5209 - Dakar F800, SENEGAL)

Programme provisoire
(Sous réserve de confirmation de certain-e-s intervenant-e-s)

LUNDI 15 MAI 2017 – CONCERTATION ENTRE ACTEURS NON ETATIQUES

Cette journée consacrée aux acteurs non institutionnels (société civile, parlementaires, collectivités et membres du Conseil Economique et Social) aura pour objectif de développer une compréhension commune (diaspora, acteurs locaux) de la thématique et des enjeux, ainsi que de renforcer les capacités des parties à porter un plaidoyer conjoint en direction des décideurs du Nord et du Sud.

Aussi, seront abordés des questions telles que :

- Quel lien faisons-nous entre migrations et développement ? Quelle place pour les droits humains dans cette relation ?
- Quels sont le rôle et la place des diasporas dans leur pays d'origine ?
- Quel mécanisme de dialogue et de coordination mettre en place entre les organisations diasporiques et les sociétés civiles des pays d'origine ?

Les travaux s'inscriront dans une perspective régionale et donneront lieu à la rédaction d'un appel commun à l'engagement dont lecture sera faite lors du séminaire pluri-acteurs du lendemain.

09h00 - 09h15	Accueil
09h15 - 09h25	Mot d'ouverture et objectif de la journée
09h25 - 9h45	Quizz 10 mythes
09h45-11h15	Atelier-débat n°1 : La migration nuit-elle ou bénéficie-t-elle au développement ? Débat contradictoire <i>Synthèse des débats</i> par Pr Pape SAKHO, Chef de département de Géographie, Université Cheikh Anta DIOP (UCAD) Consensus sur les valeurs et la vision communes portées
11h15 - 11h30	Pause
11h30-13h00	Atelier-débat n°2 : Quelle perception croisée entre diasporas et acteurs de la société civile dans les pays d'origine ? Quelles perspectives de collaboration ? Quelles attentes par rapport à nos autorités ? Interventions croisées SC/diaspora Débat ouvert Recommandations

Action organisée en partenariat avec ICMC Europe dans le cadre du projet « MADE Afrique de l'Ouest – Migrations et Développement, Partenariat pour une gouvernance des migrations et de la mobilité basée sur les droits », avec le soutien de :



13h -15h30	Pause déjeuner (Rédaction parallèle de la déclaration par le DIADEM, le FORIM et le CSSSE-3A-MECSEF)
15h30 - 17h30	Amendements et adoption de la déclaration

MARDI 16 MAI 2017 – SEMINAIRE PLURI-ACTEURS

08h30 - 09h00	Accueil
09h00 – 09h30	Cérémonie d'ouverture Bienvenue et modération par M. Badara N'DIAYE, DIADEM et Mme Khady SAKHO NIANG du CSSSE/MCSEF Allocation de M. Thierno CAMARA, Président du FORIM Allocation de Claire BOISSEAU, Chargée de mission de l'AFD Dakar Allocation de Mme Awa Cheick MBENGUE, Secrétaire élue Diaspora Espagne du CESE Allocation de Monsieur Sory KABA, Directeur Général des Sénégalais de l'Extérieur, MAESE
09h30 – 09h45	Présentation du contexte (projet MADEAO), objectifs, méthode de travail et résultats attendus de la rencontre, Mme Tiguida CAMARA, Chargée de mission du FORIM Lecture solennelle de la déclaration conjointe Mme Khady SAKHO NIANG, Administratrice du FORIM représentante du le CSSSE-MCSEF
09h45 – 11h15	Session 1 – Les diasporas dans le projet communautaire de la CEDEAO : Mobilisation, Mobilité et intégration régionale

L'approche commune de la CEDEAO sur les migrations (2008) dispose que la Commission est mandatée par les Etats membres « pour conduire une réflexion sur la valorisation des compétences et des ressources financières des diasporas ouest africaines en vue de contribuer au développement de leurs pays d'origine et lutter efficacement contre la fuite des cerveaux. Cette réflexion devra prendre en compte les bonnes pratiques en la matière et proposer des mesures communes, notamment en ce qui concerne la facilitation des transferts financiers, des investissements dans la région ainsi à l'implication des diasporas dans les projets de développement. Les Etats membres s'engagent à renforcer la solidarité entre la diaspora et les pays d'origine. »

Les Etats membres de la CEDEAO reconnaissent l'apport des migrations internationales dans les processus de développement des pays d'origine et d'accueil lorsque celles-ci sont bien « gérées ». Indépendamment du fait que le concept de « bonne gestion » des migrations reste à définir/convenir, c'est à ce titre que i) les diasporas sont identifiées comme des acteurs à mobiliser, en tant que vecteurs intra et extra-communautaires de liens et de dynamismes économiques, sociales et culturels et que ii) la libre circulation se place au

Action organisée en partenariat avec ICMC Europe dans le cadre du projet « MADE Afrique de l'Ouest – Migrations et Développement, Partenariat pour une gouvernance des migrations et de la mobilité basée sur les droits », avec le soutien de :



cœur du processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, processus qui lui-même fait partie intégrante de la stratégie de développement dans la sous-région.

Néanmoins, force est de constater que, près de 30 ans après le protocole sur la libre circulation et de 10 ans après l'adoption de l'approche commune sur les migrations, malgré des efforts disparates des Etats membres pour mobiliser leurs ressortissant-e-s de l'extérieur, l'action de la CEDEAO en direction de la diaspora reste peu lisible et que les efforts concrets et manifestes pour faciliter la libre circulation (abolition des visas pour une période de 3 ans, création d'un passeport CEDEAO) ne réussissent pas à masquer les entraves réelles à la mobilité dans un espace intégré. En outre, de 1979 (protocole) à 2008 (approche commune), l'approche sécuritaire des migrations inter-régionales semble prendre le pas sur les impératifs de liberté de circulation et d'installation au niveau intra-régional.

Compte tenu de ce qui précède, quelle place la CEDEAO donne-t-elle aux diasporas basées à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace communautaire ? Quels moyens se donne-t-elle pour mobiliser/ accompagner ces diasporas ? Quelle avancées concrètes ont été réalisées et quelle perspectives ?

Il s'agira lors de cette session de mieux appréhender le contexte de mobilisation des diasporas et d'identifier les grands enjeux à relever par les différents échelons et acteurs pour mobiliser les diasporas en faveur des pays de la CEDEAO.

Modération : Badara N'DIAYE, Président du DIADEM

Intervenant-e-s :

- El Hadji Barham DIOP, Chef de division/ Cellule nationale CEDEAO,
- Aminata DIOUF N'DIAYE, Conseillère technique/ Direction Générale des Sénégalais de l'extérieur
- Thierno CAMARA, Président du FORIM
- Alex Marie Gabriel TAPSOBA, Président de la Fédération des Etudiants du Faso au Sénégal

11h15-11h30 **Pause et interviews presse**

11h30-13h00 **Session 2 - A la lumière des bonnes pratiques de mobilisation des diasporas : Quelles voies possibles pour les pays de la CEDEAO ?**

Il s'agira ici de proposer une analyse croisée des dialogues-pays (RIS) initiés par le FORIM sur la mobilisation de la diaspora. Seront ainsi dégagées les bonnes pratiques, approches innovantes et recommandations identifiées dans les différents pays de et hors CEDEAO (en termes de dispositifs d'accompagnement, de mécanismes partenariaux, d'environnement d'intervention des diasporas et de leurs organisations). Les échanges porteront également sur les obstacles majeurs rencontrés et écueils à éviter. Les discussions s'intéresseront, plus particulièrement et de façon transversale, aux initiatives favorisant la création ou la consolidation d'emplois à travers les 3 focus suivants :

- Le partenariat avec les autorités locales,
- L'entrepreneuriat,
- L'autonomisation des femmes et de la jeunesse.

Session 2a – partenariat avec les autorités locales

Modératrice : Aby SARR GAYE, Coordinatrice du REMIDEV

Intervenant-e-s :

Action organisée en partenariat avec ICIMC Europe dans le cadre du projet « MADE Afrique de l'Ouest – Migrations et Développement. Partenariat pour une gouvernance des migrations et de la mobilité basée sur les droits », avec le soutien de :



- Khady SAKHO NIANG, Responsable du Comité de Suivi du Symposium des Sénégalais de l'Extérieur, CSSSE-FORIM
- Hamedy DIARRA, Président, Haut Conseil des Maliens de France, HCMF-FORIM
- Sidy Ardo SOW, Conseiller municipal de Ndiayène Peindao, Département de Podor, région de St Louis,

13h00-14h00 **Déjeuner**

14h00-15h30 **Session 2 (2^e partie)**

Session 2b - L'entrepreneuriat des migrant-e-s

Modération : M. Ass GOUMBALLA, AFIS International

Intervenant-e-s :

- Thierno CAMARA, Administrateur, Coordination des Association Guinéennes de France, CAGF - FORIM
- Joséphine KANE, Chargé de Programme Partenariat Relations extérieures/ Pépinières et Incubateurs, Agence pour le développement et l'encadrement des PME (ADEPME)
- Bouso SARR, Responsable Pôle Accueil Orientation, Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANPEJ)

15h30-17h00 **Session 2 (3^e suite)**

Session 2c - L'autonomisation et employabilité des femmes et des jeunes

Modération : Moussé BAO, Expert indépendant

Intervenant-e-s :

- Sôad FRIKECH-CHAOUIH, Présidente de l'Association des Marocains de France, AMF-FORIM
- Ataa MENSAH, Membre du Collectif des Associations Ghanéennes de France, CAGEF-FORIM
- Soukeyna NDIAYE BA, INAFI, FDEA (Entrepreneuriat et Microfinance)
- Mme Néné SOW CAMARA, Centre d'animation Socio-éducatif de GUINGUINÉO (CASEG)

17h00 -18h00 **Session 3 – MADE AO : Ensemble, vers une coopération réussie**

Il s'agira ici, à la lumière des discussions de la journée, de revenir sur l'analyse des acteurs qui interviendront dans le projet MADEAO ; l'objectif étant de faire du Burkina Faso et du Togo des pays pilotes promouvant une approche innovante en termes de mobilisation de leurs diasporas, et engagés dans la levée des obstacles à cette mobilisation.

Les intervenant-e-s présenteront donc les éléments clés qu'ils auront retenus de la journée : les pistes qu'ils/elles pensent intéressantes de creuser, les pratiques qui leur semblent dupliquables, les enjeux majeurs qu'ils/elles pressentent. Ils/elles reviendront également sur ce qui, selon eux/elles et de leurs perspectives, est possible/réaliste d'envisager dans les 3 ans du projet MADEAO, en termes de mise en place de dispositifs, de partenariats ou d'évolutions positives du cadre d'intervention des OSIM au niveau régional et dans les deux pays cibles du projet.

Action organisée en partenariat avec ICIMC Europe dans le cadre du projet « MADE Afrique de l'Ouest – Migrations et Développement. Partenariat pour une gouvernance des migrations et de la mobilité basée sur les droits », avec le soutien de :



Ces discussions constitueront la base d'une feuille de route qui guidera les activités du MADEAO.

Modératrice: Moulaye HAIDARA, CSSSE

Intervenant-e-s:

- Adolé ANKRAH, Directrice, Femmes Inter Associations – Inter Service Migrants, FIA/ISM-FORIM)
- Alex Marie Gabriel TAPSOBA, Président de la Fédération des Etudiants du Faso au Sénégal

(NB : en raison du retard accusé lors de la journée, la parole n'a pu être donnée qu'aux représentant-e-s des diasporas des pays cibles de MADEAO)

18h00-18h10 CONCLUSION DE LA JOURNEE ET CLÔTURE

M. Badara N'Diaye, DIADEM

Mme Khady SAKHO NIANG, MECSEF-CSSSE-FORIM

Allocutions de clôture:

- Thierno CAMARA, Président du FORIM
- Aminata DIOUF N'DIAYE, Conseillère technique/ Direction Générale des Sénégalais de l'étranger

Rapporteur de la journée
FORIM (Tiguida CAMARA)

Action organisée en partenariat avec ICMC Europe dans le cadre du projet « MADE Afrique de l'Ouest – Migrations et Développement, Partenariat pour une gouvernance des migrations et de la mobilité basée sur les droits », avec le soutien de :



ARTICLES PRESSE/ PUBLICATIONS

<http://afriqueprogres.com/international/4978/developpement-dakar-haut-rendez-vous-des-diasporas>

<http://afriqueprogres.com/international/4992/migration-la-declaration-de-dakar>

<https://www.forim.net/contenu/communiqu%C3%A9-de-presse-rencontre-internationale-sud-diaspora-cedeao>

<http://www.forim.net/contenu/declaration-de-la-rencontre-internationale-sud-diaspora-cedeao-concertation-entre-acteurs-no>

<http://www.tukki.org/rencontre-internationale-sud-diaspora.et-cedeao-vers-une-amelioration-des-conditions-de-vie-des-migrants-senegalais/>

<http://www.tukki.org/rencontre-internationale-sud-diaspora.et-cedeao-vers-une-amelioration-des-conditions-de-vie-des-migrants-senegalais/>

<https://www.youtube.com/watch?v=n4sV65BI5s0>

<https://www.youtube.com/watch?v=-O3rxpmINXc>

Le projet MADE Afrique de l'Ouest est cofinancé par la Commission Européenne. Les points de vue exprimés ainsi que les informations fournies ne reflètent pas nécessairement le point de vue des bailleurs et sont de la seule responsabilité de leurs auteurs.